

CHRONIQUE DU MOIS



PIERRE DE BOISDEFFRE

LA REVUE LITTÉRAIRE

Duc de Castries : *Papiers de famille*

Papiers de famille... Toute mon enfance, j'ai entendu parler de ces fameux « papiers de famille ». Mon père, généalogiste amateur, passionné d'histoire locale, a recopié toute sa vie chartiers et dépôts d'archives. Les conservateurs départementaux et ceux des Archives de France étaient des divinités tutélaires. Mauvais esprit (ou doué de trop d'esprit critique), j'avais donc décidé que toute cette paperasse était sans intérêt, comparée à ma chère littérature. Aussi n'ai-je ouvert le gros livre du duc de Castries — l'historien de l'émigration, de nos rois, mais aussi de La Fayette et de Chateaubriand(1) — qu'avec une certaine appréhension : je connaissais trop bien le caractère fastidieux de certaines recensions, des interminables contrats de mariage aux revendications d'hoirie. Pourtant, une fois que j'ai ouvert ce livre, je ne l'ai plus quitté ; j'ai dévoré de bout en bout ces 500 pages comme un roman (2).

Le duc de Castries n'a eu qu'à puiser, pour écrire son gros livre, dans le chartrier de sa maison. Il est vrai que ce n'est pas un chartrier ordinaire : six cents dossiers, aujourd'hui inventoriés et microfilmés par les Archives nationales !

(1) Librairie académique Perrin.

(2) Duc de Castries, de l'Académie française : *Papiers de famille*, un volume de 503 pages, illustré, avec sources et bibliographie (Editions France-Empire, 4^e trimestre 1977).

(Encore ne s'agit-il que d'une petite partie d'un lot beaucoup plus considérable, dispersé et détruit lors du pillage, par les révolutionnaires de 1790-1792, de l'hôtel et du château de Castries).

Comme les Plessis-Vaudreuil dans *Au plaisir de Dieu* de Jean d'Ormesson — où Jacques Dumesnil, à la télévision, a campé un saisissant portrait d'aïeul —, la famille de Castries remonte à « la nuit des âges ». Mais comme il s'agit d'histoire, et non pas de roman, le duc de Castries, plus scrupuleux que le romancier, ne remonte guère au-delà de l'an 1400 : alors furent confirmés tous ceux qui se trouvaient « réputés nobles ». Guillaume de la Croix, né vers 1430, apparaît ainsi comme le premier ancêtre dûment identifié — même si les Castries se sont souvent réclamés de saint Roch et des comtes de Montpellier, qui portaient comme eux dans leur blason *une croix d'or sur champ d'azur*. Le duc actuel, cinquième du nom, n'écarte pas la parenté avec saint Roch — né en 1294 (ou 1346...) —, l'apôtre des pestiférés, mais il s'en tient seulement aux certitudes vérifiées, si bien que pour lui l'ascension de sa *gens* commence entre 1430 et 1575 avec Guillaume de la Croix, premier baron de Castries. Nous assistons ainsi à la construction du château de Castries — aujourd'hui redevenu propriété du chef de la maison et restauré grâce aux efforts de Mme la duchesse de Castries — et à beaucoup d'autres épisodes sur lesquels je passe pour souligner un destin éclatant, celui du maréchal de Castries, le ministre de la Marine de Louis XVI.

Charles-Eugène de Castries était né en 1727. Entré tout jeune au service des armes, il s'était vu doté à seize ans du gouvernement de Montpellier et du poste de lieutenant-général du Bas-Languedoc, hérités de son frère, mais à une condition : il épouserait la petite-nièce du tout-puissant cardinal Fleury. Ainsi « *engagea-t-il sa vie sans savoir ce qu'était l'amour* ». Le « *beau Castries* » devait se rattraper en collectonnant les succès féminins.

Le maréchal de Saxe l'avait pris en amitié depuis sa brillante conduite à Fontenoy et surtout à Lawfeld. En 1748, il devenait maréchal de camp : il avait vingt et un ans. Distingué par Louis XV, puis par Mme de Pompadour, il devint rapidement l'habitué des « petits soupers » de Marly ; mais il n'était pas un véritable homme de cour ; aux charmes d'une grande ambassade, il préféra le commandement de notre corps expé-

ditionnaire en Corse, puis retourna guerroyer en Allemagne. Il mena la charge à Rossbach, s'empara de la citadelle de Rheinfels, fait d'armes devant lequel avait reculé Turenne, ce qui lui valut l'écharpe de lieutenant-général, se battit à Clostercamp où tomba le chevalier d'Assas (« *A moi Auvergne ! Ce sont les ennemis !* »), déclina le titre de prince de Saint-Empire que lui offrit alors l'empereur (son descendant le regrette), hérita de l'énorme fortune du maréchal de Belle-Isle (lui-même héritier de Fouquet), mais se brouilla avec Louis XV au moment où il aurait pu cueillir les fruits de ses victoires. Le roi ne lui pardonna pas d'être resté fidèle à Choiseul tombé en disgrâce, et il dut attendre le règne de Louis XVI pour recevoir un ministère : non pas la Guerre qu'avait voulu lui faire donner son oncle Belle-Isle, mais la Marine : ministère glorieux puisqu'il allait coïncider avec la guerre de l'Indépendance américaine et le succès de nos armes sur l'Angleterre. Castries, enfin devenu maréchal de France, garda le ministère jusqu'au 1^{er} septembre 1787, date à laquelle il devint gouverneur des Flandres. Le *Code maritime Castries*, la création de deux grandes écoles... et la victoire de Yorktown avaient été les suites les plus notoires de son passage aux affaires.

Le maréchal avait désapprouvé la politique royale, hésitante et tatillonne, la convocation des notables puis celle plus imprudente encore des Etats généraux. En juillet 1789, Louis XVI, voyant le pouvoir lui échapper, lui demanda de reprendre sa place au Conseil. La lettre mérite d'être citée, car elle montre en même temps la sincérité du malheureux souverain et son désarroi : « ... *J'ai mis M. le maréchal de Broglie à la tête de l'armée, ... j'ai rappelé M. le baron de Breteuil et j'ai donné les Affaires étrangères à M. de La Vauguyon. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Maréchal, l'état de fermentation et de désordre où sont venues les têtes. C'est dans ce moment-là que j'ai besoin de personnes qui me sont vraiment attachées, auxquelles je puisse prendre confiance et qui jouissent de l'estime publique... je désirerais, Monsieur le Maréchal, que vous repreniez votre place au Conseil et le département que vous avez géré avec distinction pendant sept ans. Ce serait un grand service que vous me rendriez et j'aurais le plus grand plaisir à vous voir ici. Mandez-moi quelles sont vos vues.* »

Lettre de suppliant, non de roi ! Imagine-t-on Louis XIV, Napoléon... ou de Gaulle employer ce ton pour rappeler un ministre ? Toujours est-il que Castries déclina l'offre. Sa lettre du 13 juillet fut d'ailleurs interceptée à l'Hôtel de Ville et il

fut aussitôt classé parmi les « intransigeants ». Il quitta précipitamment Paris, tandis que Louis XVI se décidait à rappeler Necker. Le maréchal alla faire sa cure à Bourbonne, puis demanda l'autorisation de passer en Suisse : depuis le 14 juillet, il était sans illusion sur ce qui allait suivre — alors que son fils, au contraire, s'alliait au vicomte de Noailles pour faire voter l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août. (Mon ancêtre, le chevalier de Boisdeffre, qui devait mourir tragiquement aux Tuileries, le 10 août 1792, en défendant les appartements de la reine, faisait partie de ces idéalistes ; il ne faut pas, monsieur le Duc, leur jeter la pierre ; ils ont fait honneur à leur classe.)

Nous retrouverons donc le maréchal de Castries dans le peloton de tête de l'émigration. Pendant les onze années qui vont suivre, il ne cessera de combattre la France révolutionnaire. Soldat glorieux de Louis XV, ministre vainqueur de Louis XVI, comment n'aurait-il pas été écouté par les princes, puisqu'il leur était resté fidèle dans le malheur ? Mais jamais il ne leur tint le langage du courtisan. De même qu'il avait dit à Louis XVI : « *Comme Français, je désire les Etats généraux, comme ministre je dois dire qu'ils peuvent détruire votre autorité* », il n'hésitera pas à dénoncer — sans être entendu par le comte de Provence ni par le comte d'Artois — la funeste illusion selon laquelle il n'y aurait eu, pour retrouver l'ordre ancien, qu'à abolir tout ce qu'avait fait la Révolution et à punir ses auteurs. Légitimiste, il n'était pas un ultra, au sens que devait prendre ce terme.

Le maréchal, réfugié à Coppet chez son vieil ami-ennemi Necker, puis à Beaulieu et à Ouchy, fut donc l'un des rares fidèles mis dans la confiance des projets d'émigration du roi ; il apprit avec douleur l'arrestation de ce dernier à Varennes. De Suisse, il avait — vainement — mis en garde Louis XVI contre les dangers du *double jeu*. Ensuite, il joua un rôle qu'il est permis de trouver navrant pour un Français, dans la tentative de reconquête du pays rebelle, aux côtés de l'armée du duc de Brunswick (car le vaincu de Clostercamp était devenu son ami). Il commanda lui-même un des corps d'émigrés qui entrèrent en Alsace. L'échec de Valmy lui fit l'effet d'une simple escarmouche et il attendit la reprise de l'offensive. Les événements en décidèrent autrement. Commencèrent alors des années d'épreuve pour le vieux maréchal, qui se ressouvint du proverbe qu'il avait naguère proposé aux siens lorsqu'il leur disait que « *la prospérité était*

plus difficile à supporter avec modération que l'adversité ». Pendant huit ans, devenu, en droit ou en fait, le premier ministre du comte de Provence, régent, puis roi en exil, il continua à jouer un rôle politique important. Mais ce rôle à contre-courant de l'Histoire n'était digne ni de lui ni de son passé. Son hôtel et son château de Castries avaient été pillés, ses biens mis sous séquestre, sa pension n'était plus versée, du moins avait-il eu la chance d'être rejoint par son fils, le premier duc de Castries, et par sa famille. Mais il n'eut pas celle d'assister au retour en France de ses chers Bourbons.

L'« ascension brisée » reprend avec Armand-Charles Augustin de Castries, comte de Charlus, puis premier duc de Castries (titre ducal repris, par substitution à son beau-père, le duc de Guines). Le jeune enthousiaste de la nuit du 4 août a fini par émigrer. Son régiment, « le régiment de Castries », combat avec les Anglais au Portugal. Le duc est voué à l'exil et se remarie à Londres. En 1814, il est témoin à Hartwell « de la scène fameuse où M. de la Maisonfort, arrivé précipitamment de Paris pour dire à Louis XVIII : « Sire, vous êtes roi de France », s'entend majestueusement répondre : « Ai-je jamais cessé de l'être ? ». Revenu à Paris avec le roi restauré, le voilà lieutenant-général et pair de France, chevalier du Saint-Esprit, commandeur de la Légion d'honneur. On aurait aimé qu'il n'eût pas voté avec tant de « sérénité » la mort du maréchal Ney, et l'on s'étonne un peu d'apprendre qu'il ait, à quatre-vingts ans passés, rallié au roi-citoyen, demandé à assister aux funérailles de... Napoléon.

Son fils, le second duc de Castries, est surtout connu par ses malheurs conjugaux, que son descendant d'historien n'a pas cru devoir — et nous l'en félicitons — nous cacher. Sa femme, Claire-Henriette de Maillé (fille du premier gentilhomme de la chambre de Louis XVIII), défraya la chronique du faubourg Saint-Germain par ses aventures extra-conjugales ; elle eut, notamment, un fils du jeune Victor de Metternich, qui fit l'objet d'un désaveu de paternité, et fut fait baron d'Aldenburg par François-Joseph. Elle fut, surtout, pendant dix-sept ans, l'amie et la correspondante de Balzac. Les lecteurs de *la Revue des Deux Mondes* ont eu la primeur de sa longue liaison et des touchantes lettres de l'auteur de *la Comédie humaine*, déjà publiées par Marcel Bouteron. Ils savent que le gros, génial et infatigable Balzac s'était fait beaucoup d'illusions sur ses chances d'arriver à ses fins

avec une femme coquette, élégante, courtisée par les plus grands noms. Est-ce vraiment en apercevant dans la glace de la Villa Diodati « *la silhouette suante et essoufflée* » du grand homme (mais ce dernier ne l'était pas encore aux yeux de ses contemporains) que la marquise de Castries comprit qu'elle ne pourrait jamais se donner « *à un homme aussi peu séduisant* » ? Si cela est vrai, c'est elle qu'il faut plaindre. Balzac comblé aurait-il écrit *la Duchesse de Langeais* ? A quelque chose, malheur est bon.

Mais on n'en finirait pas de recenser tous les épisodes évoqués dans ces « journaux de bord ». Voici Elisabeth de Castries, qui, toute jeune, épouse le général de Mac-Mahon, qui a l'âge de son père (grâce à quoi, à vingt-cinq ans, elle est maréchale ; à trente-neuf ans, présidente de la République !); sa sœur Jeanne, mariée au comte de Beaumont, qui se tue après avoir été l'amie de Gambetta (Mac-Mahon, apercevant sa belle-sœur dans une allée du Bois au bras de l'homme politique, scandalisé, annule le rendez-vous accordé au chef de l'opposition) ; Edmond de Castries, troisième duc du nom, vingt fois milliardaire par son mariage avec Iphigénie de Hoyos, sœur de la princesse Ypsilanti. Dans la branche cadette, qui, après la mort du dernier duc, va devenir la branche aînée, voici l'arrière-grand-père de notre historien, Gaspard-François de Castries et ses dix-huit enfants (son beau-père, ancien page du comte d'Artois, ne l'appelait que « le bourreau » ou « l'assassin »). Le grand-père de René de Castries devait, en 1907, relever, de sa propre autorité, le titre ducal, qui n'était plus porté depuis la mort de Charles-Edmond ; ce passage d'un titre à un collatéral — ou même à une ligne féminine — qui émeut aujourd'hui des généalogistes sourcilleux était courant sous l'Ancien Régime.

A la fin du livre, le duc de Castries résume ainsi l'histoire de sa maison : « *Les aînés ont progressé lentement, mais sûrement, vers une grandeur qui fut brisée par la Révolution... Le rameau cadet, seul subsistant, eut la chance de posséder dès son origine des seigneuries transmissibles, ce qui assura la continuité. Des modestes fonctions de sénéchal d'Uzès poursuivies avec conscience, la génération du XVIII^e siècle brisa le moule pour courir les aventures, et elle était en passe, elle aussi, au moment de la Révolution, d'accéder aux places.*

La Révolution remit tout en cause sans compromettre totalement l'ascension, mais celle-ci fut d'ordre différent. »

En effet. Aujourd'hui, « *la moindre faille dans une lignée la compromet presque irrémédiablement* », observe mélancoliquement notre historien, lequel ajoute, avec trop de modestie : « *Depuis quarante ans, ma femme et moi avons fait revivre la terre de famille, restauré le château et tâché de faire de notre mieux pour maintenir les traditions.* » Il aurait pu ajouter que les Lettres sont une nouvelle illustration, qui vaut bien celle des Armes. D'ailleurs, il ne l'ignore pas, puisque, en exergue à ce gros livre, il a placé le mot orgueilleux de Vigny : « *Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi !* »

Ai-je suffisamment montré ce qui fait l'intérêt d'un tel livre ? Nous disposons ici, mais au niveau le plus élevé, de l'histoire, si j'ose dire, à l'état brut, au moment exact où elle se forme : d'une histoire dépouillée de toute littérature, appuyée sur des faits, sur des dates, sur des documents précis et circonstanciés — et sur des comptes (comptes d'une grande précision, établis à une époque où la fortune reposait presque entièrement sur la terre, et où chaque succession, chaque mariage, chaque partage, donnait lieu à un minutieux inventaire).

Sagement, le duc de Castries s'est abstenu de commenter l'histoire de sa famille. Il me permettra de le faire à sa place. On vérifie, dans ce livre, qu'aucune aristocratie n'est le produit du hasard, de je ne sais quel droit divin. Elle a pour origine, pour fondement et pour unique justification le *service public*. Elle ne peut subsister qu'en restant fidèle à cette mission *et en se renouvelant*. De ce point de vue, l'aristocratie britannique, ouverte, dès le XVIII^e siècle, à la vie des affaires et renouvelée par des apports innombrables, reste bien supérieure à la nôtre, en dépit du sang neuf apporté par l'Empire.

J'aurais tendance à penser qu'aucun pays — fût-ce la Chine de Mao — ne peut vivre sans une aristocratie, j'entends par là une élite consciente de ses devoirs et unie par le sentiment d'une même appartenance. Il est évident que, dans les pays socialistes, le parti a remplacé l'aristocratie.

Mais aucun pays non plus ne peut supporter très longtemps de voir son élite s'isoler et se constituer en une caste imperméable. Dès que le mérite et le talent n'y ont plus accès, elle est condamnée.

Je suis inquiet quand je vois notre *méritocratie* française — qui s'est peu à peu substituée à notre aristocratie d'avant-hier, puis aux *notables* d'hier — se figer. Peu à peu, elle a fini

par constituer une *classe sociale* homogène, qui se recrute par *cooptation* (cooptation de type mandarinale, qui invoque l'autorité des connaissances et la sanction des diplômes, mais cooptation tout de même) et pourvoit à tous les postes essentiels de l'Etat. Sans doute se couvre-t-elle, de temps à autre, de l'onction du suffrage universel. Mais celle-ci a perdu son efficacité. Il vient alors un moment où la masse des exclus, convaincue de son impuissance à modifier le cours des choses, abandonne le chemin de la légalité pour prendre celui de la violence.

Tous les matins, quittant la cité Vaneau, je passe, pour me rendre à mon bureau, devant l'ancien Hôtel de Castries, 74, rue de Varenne, qui n'abrite plus aujourd'hui que des sous-ministres et leurs services. Vivant en 1790, je n'aurais certes pas rejoint les émeutiers qui, le 14 novembre, pillèrent la maison du « scélérat Castries », jetant par les fenêtres mobilier, archives et tableaux de famille. Mais peut-être aurais-je dit, avec La Fayette, arrivé sur les lieux pour empêcher l'incendie de l'hôtel : « *La vengeance du peuple est juste, mais il ne faut pas que le voisinage en souffre.* »

J'aimerais que ce mot, que le duc de Castries trouve déplaisant, puisse servir de devise à toutes les révolutions.

PIERRE DE BOISDEFFRE

L'ANNÉE JULES VERNE

L'année 1978 est celle du 150^e anniversaire de la naissance de Jules Verne. Nantes, sa ville natale, a décidé d'ouvrir à cette occasion un musée Jules Verne rattaché à la Bibliothèque municipale.

Ce musée, dont l'inauguration se fera probablement au début d'avril, est situé sur la colline qui domine le port de Nantes.